

À une séance régulière du conseil de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan, tenue à Saint-Georges, conformément aux dispositions de la Loi et des règlements, et à laquelle étaient présents :

Mme Vanessa Roy	La Guadeloupe	M. Claude Morin	Saint-Georges
M. Léon Drouin	Lac-Poulin	M. Michel Breton	Saint-Hilaire-de-Dorset
M. Michel Veilleux	Notre-Dame-des-Pins	Mme Karine Champagne	Saint-Honoré-de-Shenley
M. Jean-Marc Doyon	Saint-Benoît-Labre	M. Yvan Paré	Saint-Martin
M. Gabriel Giguère	Saint-Côme-Linière	M. François Morin	Saint-Philibert
M. André Longchamps	Saint-Éphrem-de-Beauce	M. Sylvain Veilleux	Saint-René
M. Camil Martin	Saint-Évariste-de-Forsyth	M. André Lapointe	Saint-Simon-les-Mines
M. Alain Quirion	Saint-Gédéon-de-Beauce	M. Alain Chabot	Saint-Théophile

Tous formant quorum sous la présidence de M. Dany Quirion, préfet.

RÉSOLUTION 2024-01-008

PRIORITÉS RÉGIONALES D'INTERVENTION 2024 FRR

Est déposée aux élus la liste des priorités régionales d'intervention 2024 dans le cadre du FRR pour adoption;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne, appuyée par monsieur François Morin et résolu à l'unanimité, d'adopter les priorités régionales d'intervention 2024, soit :

- Assurer l'évolution dynamique du schéma d'aménagement et de développement;
- Soutenir les municipalités de notre territoire en expertise professionnelle;
- Favoriser le développement de partenariats aux niveaux local, régional et entre les municipalités et/ou les MRC et/ou les ministères et organismes du gouvernement;
- Collaborer à l'établissement de partage de services municipaux;
- Participer à la promotion touristique de la région et supporter les acteurs de cette industrie;
- Attirer et retenir les citoyens de tout âge et de toute provenance dans nos municipalités;
- Améliorer les relations interculturelles et intergénérationnelles;
- Promouvoir le retour des jeunes (18-25 ans) dans notre région;
- Supporter le développement de la culture et des loisirs;
- Supporter le développement d'initiatives écoresponsables;
- Poursuivre le développement des services aux citoyens;
- Offrir des services de première ligne aux entreprises et entrepreneurs de la région;
- Soutenir financièrement les entreprises;
- Contribuer au développement entrepreneurial en concertation avec les organismes mandatés par le gouvernement pour ce faire.

**Extrait certifié conforme
ce 29 janvier 2024**



Eric Paquet, directeur général